
Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs les élus,
Monsieur le Principal,
Mesdames et Messieurs,

C'est avec beaucoup d'émotion que je m'adresse à vous aujourd'hui, car j'ai le sentiment que nous vivons un moment de la plus haute importance.

De la plus haute importance pour le jeu d'échecs en France, évidemment, puisque la convention que je vais signer, au nom de notre fédération, avec M. Gilles De Robien, va ouvrir officiellement la porte des écoles, collèges et lycées français, à notre discipline.

De la plus haute importance aussi pour l'évolution des apprentissages scolaires, qui intégreront désormais dans leur arsenal un complément légitime et pertinent des activités éducatives proposées par l'école française.

Depuis des siècles, on disserte à l'infini pour essayer de caractériser cette discipline unique en son genre qu'est le jeu d'échecs.

Un Jeu ? Un Art ? Une Science ? Un Sport ? Et bien, à vrai dire, certainement un peu des 4 à la fois ! Quelle autre activité humaine peut-elle se targuer d'une telle universalité ?

En janvier 2000, ce débat a été clos en France puisque, grâce au travail acharné de mon regretté prédécesseur Jean-Claude Loubatière, un décret du Ministère Jeunesse & Sports nous a octroyé l'« agrément sport ».

C'est avec passion que le jeu d'échecs est alors entré de plain-pied dans une nouvelle dimension, en tant que membre à part entière du mouvement sportif.

Ce jour-là, nous avons enfin convaincu nos interlocuteurs que la dimension sportive du jeu d'échecs était une évidence, tant sur le plan de l'investissement que nécessite sa pratique régulière, que sur celui de la structuration de la compétition échiquéenne.

Cette première reconnaissance officielle nous a comblés de joie, car nous avons enfin trouvé notre place au sein de la grande famille sportive.

Mais, vous le savez bien, le joueur d'échecs est un perfectionniste, et nous avons toujours un petit goût d'inachevé...

Car pour être complète, cette reconnaissance ne devait pas ignorer la dimension éducative du jeu d'échecs.

Et où cette dimension pouvait-elle se matérialiser au mieux, si ce n'est à l'école de la République ?

Depuis de nombreuses années, des expériences significatives, menées dans de nombreuses régions, avaient permis de valider des pratiques et des outils exploitant le jeu d'échecs dans un cadre scolaire.

Parmi ces expériences réussies, certaines ont dépassé nos espérances les plus folles...
Je citerai évidemment la Corse qui, sous l'impulsion de mon vice-président, Léo Battesti, a connu un développement exponentiel ces dernières années.

(J'en profite également pour saluer mon autre vice-président, Joël Lautier, ici présent... C'est l'un des plus grands champions d'échecs français de l'histoire, qui travaille également à mes côtés.)

Pour revenir à l'exemple corse, Léo Battesti a fait du développement de masse tourné en priorité vers le public scolaire, une véritable philosophie. Et ça marche!

3.000 enfants sur la grande place de Bastia pour la finale scolaire, un taux de pénétration du jeu d'échecs dans la population inégalé : seul le football peut rivaliser !

A l'autre bout de la planète, en Guyane, les 33 élèves d'une école éloignée de tout, à 2 heures de pirogue de la première route, suivent un enseignement régulier des échecs, grâce à un étroit partenariat noué avec l'ensemble de l'Académie de Guyane.

En métropole, je souhaite mettre en avant le remarquable travail de la Ligue d'échecs de Bretagne. Elle est en effet la première à avoir signé un partenariat régional avec le Rectorat, et continue à être une région-pilote pour le jeu d'échecs.

Malheureusement, je ne peux pas citer tous les pôles majeurs de formation au jeu d'échecs. Il existe des endroits d'excellence partout en France, de Belfort à la région toulousaine, en passant par Bennwihr en Alsace, Cannes, Hyères, Nice ou Pau...

Que les autres m'excusent de les oublier, mais sachez qu'en tout, ce sont sans doute près de 300.000 enfants qui, tous les ans, sont initiés au jeu d'échecs dans les écoles de France.

Les trois exemples qui précèdent sont symptomatiques d'un développement, certes hétéroclite pour l'instant, mais qui ne demande qu'à être fédéré sur le plan national.

Car un peu partout en France, ce sont des centaines d'initiatives locales qui sont portées à bout de bras par des passionnés, ou par des professeurs convertis par les succès du jeu d'échecs à l'école.

Dans les banlieues, les expériences-pilote se multiplient, et nous avons nous-mêmes mis sur pied des conventions locales dans les zones dites sensibles, à Évry, Sarcelles, Clichy-sous-Bois ou Saint-Quentin-en-Yvelines, pour ne citer qu'elles.

Les résultats sont étonnants, il existe vraiment un effet « les Échecs contre l'échec scolaire », c'est absolument incontestable...

Il ne manquait donc plus qu'une pièce au puzzle, qu'un chaînon manquant, qui va être comblé par notre accord au niveau national...

Pour une multitude de raisons, la convention-cadre entre la Fédération Française des Échecs et l'Éducation Nationale tombe à merveille.

Je n'en citerai que quelques-unes parmi les plus flagrantes...

À un moment où la jeunesse se cherche, où les valeurs vacillent, où l'on explore désespérément de nouvelles pistes, il est temps de donner à nos enfants des armes nouvelles pour affronter le monde moderne.

Certes, le jeu d'échecs n'est pas la panacée...

Mais par la simplicité de ses règles, par les qualités de raisonnement qu'il développe, par la concentration et la maîtrise de soi qu'il induit, par son aspect ludique très prononcé, et par les repères qu'il contribue à créer, le jeu d'échecs cristallise tout ce qu'il y a de bon et de positif chez l'enfant.

Il existe évidemment d'autres disciplines qui véhiculent des valeurs positives. Mais le jeu d'échecs, nous en sommes convaincus, est leader en la matière.

Nous sommes profondément honorés que, pour la première fois, le Ministère de l'Éducation Nationale en prenne conscience à un point tel qu'il nous propose d'encadrer le développement scolaire de notre discipline.

Et nous sommes d'autant plus heureux que cette signature hautement symbolique a lieu dans la Communauté d'Agglomération de Troyes, dont le Président, François Baroin, est un passionné d'échecs notoire !

Gageons que cette passion commune pourra déboucher sur un développement massif de notre discipline et, pourquoi pas, sur l'organisation d'une grande manifestation nationale à Troyes même...

Je vous remercie...

Discours de Jean-Claude Moingt, président de la Fédération Française (F.F.E.), prononcé lors de la signature de la convention-cadre entre le Ministère de l'Éducation Nationale et la F.F.E., à Troyes le 15 février 2007, en présence de M. Gilles de Robien, Ministre de l'Éducation Nationale, M. François Baroin, Ministre des DOM-TOM et maire de Troyes, des vice-présidents de la F.F.E., MM Léo Battesti et Joël Lautier, du principal du collège Pierre Brossolette et d'élus locaux.